<u>AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE</u>

SOMOCER.SA

SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE

Siège social : Menzel Hayet- Zéramdine – 5033 Monastir

La Société MODERNE DE CERAMIQUE « SOMOCER » porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 19 juin 2014 a décidé de porter le capital social de 28 831 880 dinars à 31 169 600 dinars par incorporation de 2 200 000 dinars à prélever sur le compte « réserves spéciales pour réinvestissement exonéré » et de 137 720 dinars à prélever sur le compte « résultats reportés » et l'émission de 2 337 720 actions nouvelles gratuites de nominal (01) dinar chacune, à attribuer aux détenteurs des 28 831 880 actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires en bourse des droits d'attribution, à raison de trois (3) actions nouvelles gratuites pour trente sept (37) actions anciennes et ce, à partir du 25 août 2014.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en bourse.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les **2 337 720** actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1er janvier 2014**.

Cotation en bourse :

Les actions anciennes de la société SOMOCER seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés, à partir du **25 août 2014**.

Les actions nouvelles gratuites seront négociables en bourse à partir du **25 août 2014** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées, et ce, dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en bourse à partir du 25 août 2014.

Prise en charge par la STICODEVAM:

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par la STICODEVAM à partir du **25 août 2014**.